



## Norme nationale du Canada Proposition de normes

### Titre proposé de la norme :

Confiance et identité numériques : techniques et code de pratique

### Résumé en langage clair de la proposition de normes (200 mots maximum) :

Tandis que le travail lié à la série de normes sur la confiance et l'identité numériques se poursuit à un rythme accéléré, il est apparu nécessaire de soutenir le travail normatif à l'aide d'un document qui propose aux usagers des références instructives, du matériel de soutien, des pratiques exemplaires et des codes de pratique.

### Portée proposée :

Ce document propose un ensemble de référence de techniques génériques liées à la confiance, l'identité, les identifiants et les portefeuilles numériques ainsi que des conseils de mise en œuvre. Ce document a été conçu pour être utilisé par les organisations :

- a) dans le cadre d'un système de gestion de la confiance et de l'identité numériques basé sur la série de normes CAN/CIOSC 103;
- b) pour mettre en œuvre des programmes de confiance et d'identité numériques basés sur des pratiques exemplaires reconnues à l'échelle internationale;
- c) pour élaborer des directives en matière de confiance et d'identité numériques propre à une organisation.

Cette norme s'applique à toutes les organisations, y compris les entreprises publiques et privées, les entités gouvernementales et les organismes sans but lucratif.

REMARQUE : Ce document n'est pas conçu pour les évaluations de la conformité.

### Besoin stratégique :

*Déterminer le besoin stratégique des parties prenantes clés et obtenir une confirmation qui exprime ce besoin.*

*Les facteurs suivants seront pris en compte :*

- a. *Le besoin stratégique de la partie prenante principale (p. ex., le législateur, le secteur, le gouvernement, les consommateurs);*
- b. *Le type de norme (norme internationale, régionale ou nationale et le besoin d'harmonisation);*
- c. *La reconnaissance des normes à jour par rapport aux normes désuètes pour s'assurer que les entreprises aient accès aux plus récentes caractéristiques en matière d'innovation, de technologie et de sécurité;*
- d. *Le soutien aux programmes de certification nationaux, régionaux ou internationaux comme objectif de la norme;*
- e. *L'existence d'une volonté des parties prenantes de passer à une norme différente;*
- f. *Le type de maintenance (périodique, continue, stabilisée, à durabilité minimale);*

*L'utilisation d'un descripteur « CAN ».*



L'évolution rapide de l'écosystème de la confiance et de l'identité numériques fait ressortir clairement le besoin d'établir des normes et des mesures de sécurité pour aider les usagers à développer et à démontrer leur confiance en leurs programmes. Alors que l'élaboration de ces normes se poursuit, il est nécessaire de soutenir ce travail et d'aider les usagers à concevoir, à mettre en œuvre et à déployer leurs programmes de confiance et d'identité numériques.

Ce document contenant des techniques et un code de pratique vise à proposer aux utilisateurs des techniques et des conseils sectoriels afin de leur permettre de mettre en œuvre un programme interopérable avec les pratiques exemplaires internationales et harmonisé à celles-ci.

Ce document ne vise pas seulement à offrir du soutien aux usagers qui souhaitent appliquer les normes de la série CAN/CIOSC 103, mais aussi aux usagers qui souhaitent développer et déployer un programme de confiance et d'identité numériques au sein de leur organisation.

Cette proposition pour une norme nationale du Canada :

- fera l'objet d'une mise à jour périodique selon ce que déterminera le comité technique responsable de son élaboration; et
- fera appel au descripteur CAN.

#### Besoin de disponibilité dans les deux langues officielles du Canada :

*Les parties prenantes jugent-elles nécessaire que la norme soit publiée dans les deux langues officielles ?*  
*Les utilisateurs de la norme jugent-ils nécessaire que celle-ci soit publiée dans les deux langues officielles ?*  
*Les autorités compétentes jugent-elles nécessaire que la norme soit publiée dans les deux langues officielles ?*  
*Est-il nécessaire, sur les plans de la santé et la sécurité, que la norme soit publiée dans les deux langues officielles ?*  
*En ce qui concerne les adoptions, la norme régionale ou internationale (ou tout autre produit livrable) est-elle mise à disposition à partir de la source ?*  
*En ce qui concerne les adoptions, existe-t-il une entente avec le comité de la source pour faciliter une traduction officielle ?*

Oui

#### Considérations relatives à la représentation géographique :

Indiquez la représentation géographique canadienne qui convient au domaine visé par la norme.

La représentation géographique peut tenir compte de facteurs comme :

- L'industrie (p. ex., le pétrole dans les provinces productrices de pétrole) ;*
- La référence en réglementation (si la province possède une réglementation) ; ou*
- Les caractéristiques et l'impact social des produits de base (p. ex., le mazout de chauffage pour les climats nordiques).*

La norme proposée s'applique à tous les secteurs/domaines et à l'ensemble du Canada.

Commerce :

Indiquez de quelle manière la norme répond aux besoins du marché et contribue à favoriser le commerce dans les contextes géographiques et économiques les plus vastes possible.

Par exemple :

- a. Faciliter l'innovation canadienne afin qu'elle joue un rôle de premier plan à l'échelle internationale ;
- b. Appuyer les objectifs du principe « Une norme, un essai, acceptés partout » ;
- c. Appuyer les objectifs consistant à « Être les premiers à commercialiser » ; ou
- d. Favoriser l'harmonisation des exigences à l'échelle internationale, régionale et nationale.

L'harmonisation et l'interopérabilité sont des principes essentiels d'un programme de confiance et d'identité numériques. En créant et en offrant un document clé qui contient des pratiques exemplaires internationales et sectorielles, les organisations canadiennes pourront s'assurer que leurs programmes de confiance et d'identité numériques sont efficaces, harmonisés et interopérables à l'échelle nationale et internationale.

#### Documents pertinents existants à l'échelle internationale, régionale et nationale :

- CAN/CIOSC 103-1:2020 Confiance et identité numériques — Partie 1 : Fondements théoriques
- CAN/CIOSC 103-2:2021 Confiance et identité numériques — Partie 2 : Prestation de services de santé
- Cadre d'identité numérique de confiance de l'Australie
  - <https://www.dta.gov.au/our-projects/digital-identity/join-identity-federation/accreditation-and-onboarding/trusted-digital-identity-framework>
- ITSP.30.031 Guide sur l'authentification des utilisateurs dans les systèmes de technologie de l'information
  - <https://www.cse-cst.gc.ca/en/node/2454/html/28582>
- Profil du secteur public du Cadre de confiance pancanadien
  - <https://canada-ca.github.io/PCTF-CCP/>
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Directive sur la gestion de l'identité. 2019.
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ligne directrice sur l'assurance de l'identité. 2016.
- Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ligne directrice sur la définition des exigences en matière d'authentification. 2012.
- DIACC P1000, Cadre de confiance pancanadien.
- Union européenne. Règlement no 910/2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur. 2014.
- ISO/IEC 24760-1:2019, Sécurité IT et confidentialité — Cadre pour la gestion de l'identité — Partie 1 : Terminologie et concepts
- ISO/IEC 24760-2:2015, Technologie de l'information – Techniques de sécurité – Cadre pour la gestion de l'identité – Partie 2 : Architecture de référence et exigences



- ISO/IEC 24760-3:2016, Technologie de l'information – Techniques de sécurité – Cadre pour la gestion de l'identité – Partie 3 : Pratique
- ISO/IEC 29115:2013, Technologie de l'information – Techniques de sécurité – Cadre d'assurance de l'authentification d'entité
- ISO/IEC 29100, Technologies de l'information — Techniques de sécurité
- ISO/IEC 27018, Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Code de bonnes pratiques pour la protection des informations personnelles identifiables (PII) dans l'informatique en nuage public agissant comme processeur de PII
- Identité numérique en Nouvelle-Zélande
  - Preuve d'une norme en matière d'identité
  - Authentification des normes
  - Gestion de l'identité
  - <https://www.digital.govt.nz/standards-and-guidance/identity/digital-identity/>
- NIST Special Publication 800-63 Series, Digital Identity Guidelines
- GPG 44 Authentication Credentials in Support of HMG Online Services
- GPG 45 Identity Proofing and Verification of an Individual
- GPG 43 Requirements for Secure Delivery of Online Public Services
- GPG 53 Transaction Monitoring for HMG Online Service Providers